



HAL
open science

Compte-rendu : Pascale Hummel, La Syntaxe de Pindare, Louvain / Paris, Peeters / Société pour l'information grammaticale, 1993

Françoise Skoda

► **To cite this version:**

Françoise Skoda. Compte-rendu : Pascale Hummel, La Syntaxe de Pindare, Louvain / Paris, Peeters / Société pour l'information grammaticale, 1993. L'information grammaticale, 1994, 63, pp.48-49. hal-03953925

HAL Id: hal-03953925

<https://hal.science/hal-03953925>

Submitted on 24 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pascale Hummel, *La syntaxe de Pindare*, Peeters, Louvain-Paris,
(Bibliothèque de l'Information grammaticale, 24), 1993
Françoise Skoda

Citer ce document / Cite this document :

Skoda Françoise. Pascale Hummel, *La syntaxe de Pindare*, Peeters, Louvain-Paris, (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 24), 1993. In: L'Information Grammaticale, N. 63, 1994. pp. 48-49.

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1994_num_63_1_3087_t1_0048_0000_1

Document généré le 27/09/2015

COMPTES RENDUS

Pascale HUMMEL, *La syntaxe de Pindare*, Peeters, Louvain-Paris, 1993 (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 24), 530 p.

Après un utile sommaire (p. 9-15) l'auteur rappelle, dans une vaste introduction intitulée *Pour une syntaxe de Pindare* (p. 20-39), les difficultés de l'interprétation du texte, les obscurités de la langue pindarique reconnues depuis l'Antiquité, retrace l'histoire de l'exégèse syntaxique, résumant l'entreprise strictement syntaxique d'O. Erdmann et l'approche « synthétique » de B.L. Gildersleeve, évalue la pertinence des critères linguistiques et extra-linguistiques avant de justifier l'intérêt d'une monographie syntaxique fondée sur une méthode philologique et linguistique, diachronique et synchronique, qui se propose d'offrir « la vision la plus cohérente et la plus synthétique... de la syntaxe de Pindare ».

La première partie (p. 41-204) traite de la syntaxe nominale. Genre idiosyncrasique pour certains substantifs et toponymes, variation masculin/féminin, fluctuations pour les formes d'adjectifs à opposition tantôt binaire, tantôt ternaire, syllepse font ressortir les exigences poétiques stylistico-syntaxiques, comme le font aussi les décalages entre nombre grammatical et nombre extra-linguistique ou encore la syntaxe d'accord, puisque le *schema Pindaricum* et le *schema Alcmaninum* peuvent recevoir « une explication de nature stylistico-syntaxique ». Pour les cas, l'hermétisme de la structure propositionnelle, le décalage entre la contiguïté séquentielle et la contiguïté syntaxique, l'opacité référentielle du contexte rendent difficile l'identification des fonctions. Le vocatif apparaît comme une caractéristique syntaxique et stylistique de l'épique. L'étude systématique des autres cas conduit P. Hummel à conclure plus sur les difficultés d'interprétation ponctuelles, dues à un souci constant d'expressivité, qu'à l'originalité réelle du poète en ce domaine. Du bref chapitre que P. Hummel accorde aux adjectifs et aux numéraux, on retiendra la prédilection de Pindare pour la catégorie morpho-sémantique des adjectifs en $\iota\omicron\varsigma$ dans l'expression du rapport de détermination exprimé, en d'autres textes grecs, par le génitif, un goût affirmé pour l'hypallage, figure de style ancrée dans la syntaxe. Les pages réservées aux prépositions montrent que si la *tmèse* chez Pindare ne diffère pas de l'usage homérique, elle convient parfaitement à la phrase du poète, conférant à sa syntaxe « un caractère non linéaire et non périodique ». La syntaxe prépositionnelle, caractérisée par la fréquence de l'emploi adverbial et la liberté d'usage des outils recteurs, révèle les choix expressifs du poète. Le chapitre intitulé *Détermination, deixis et anaphore*, conduit P. Hummel à de judicieuses remarques sur les pronoms personnels et les possessifs. On est sensible à l'étude

attentive portant sur l'article, qui débouche sur une conclusion fine permettant de dégager les possibilités stylistiques du déterminant autant que sa fonction syntaxique et syntagmatique. Après quelques pages traitant des démonstratifs et des indéfinis, P. Hummel s'attarde avec bonheur sur la représentation et l'anaphore, en soulignant « les obstacles auxquels se heurte l'étude de l'anaphore chez Pindare... dus au caractère souvent implicite de l'enchaînement des idées qui brouille les réseaux de cohérence sémantique et syntaxique ».

La deuxième partie est consacrée à la syntaxe verbale (p. 205-293). Après une étude de la répartition des personnes, P. Hummel analyse diathèse et valence, montrant pour la première une tendance pindarique à des emplois, souvent métaphoriques, tirant leur originalité de leurs contextes, pour la deuxième, des particularités dues à l'ellipse chère au poète. Dans le chapitre *Temps et aspects*, P. Hummel tire de l'examen de détail une synthèse claire : le présent de généralité, fréquent en contexte gnomique, alterne avec aoriste gnomique ou prédication non verbale. Quant aux présents dits « prophétique » ou « historique », ils sont, à vrai dire, stylistiquement motivés. Le futur, largement majoritaire, avec de nombreuses occurrences de futur modal, constitue un caractère spécifique de l'épique. Le parfait établit « un lien entre le passé relaté et le présent de l'énonciation poétique ». Les temps secondaires, qui conviennent à la narration, s'observent surtout dans les récits mythiques. P. Hummel conclut ce chapitre par une distinction entre trois temporalités, gnomique, mythique, poétique, constitutives de la temporalité lyrique. Du chapitre portant sur les modes se dégagent des conclusions fermes : les emplois de l'indicatif sont majoritaires ; les occurrences des autres modes personnels sont liés au caractère et à la structure de l'épique ; pour les modes non personnels, alors que l'infinitif ne présente pas de grande originalité, le participe s'observe dans des structures intéressantes, en apposition, en périphrases verbales.

La troisième partie (p. 294-412), qui va « de la phrase au texte à travers l'étude de l'énonciation, de la parataxe, de l'hypotaxe et de la coordination », s'ouvre sur la prédication non verbale, particulièrement bien attestée en poésie gnomique. Les pages suivantes, réservées aux modalités énonciatives, traitent brièvement de l'exclamation et de l'interrogation, mais plus longuement de la négation considérée à travers ses emplois syntaxiques et stylistiques. Le chapitre *Hypotaxe et parataxe* étudie dans le détail les relatives, leur intégration dans la phrase et la fonction de ces structures « destinées à faire avancer le récit ». Passant plus rapidement sur les autres subordonnées, P. Hummel en montre cependant les emplois

originaux. C'est avec l'étude de la coordination et de la transition que s'achève la troisième partie. L'asyndète entre les membres d'une même proposition relève d'une explication syntactique ou morpho-syntactique ; l'asyndète entre propositions comprend l'asyndète par rupture et l'asyndète par homologie (transition par anaphore). Enfin la description de l'emploi des particules montre qu'elles viennent parfois guider « une syntaxe imprévisible ».

La conclusion (p. 413-452) constitue un *essai de définition d'une syntaxe lyrique*. P. Hummel y définit d'abord la langue de Pindare comme une langue artificielle, littéraire, archaïque et dialectale, faite d'héritages homérique et hymnique, d'influences du fonds gnomique et de la langue oraculaire ; puis elle dégage des caractéristiques syntaxiques et stylistiques, propres à l'art du poète.

Cette étude, largement documentée, comme en témoigne l'importante bibliographie (p. 453-483) que l'auteur maîtrise parfaitement, s'appuie sur une description minutieuse des faits linguistiques et sur une analyse fouillée, perspicace, qui débouche sur d'excellentes synthèses à la fin des chapitres, et dans la conclusion générale. L'ouvrage de P. Hummel, dont l'architecture séduit tant par la logique de la construction que par l'équilibre des développements, ne se limite pas à une étude syntaxique du *corpus* de Pindare, mais apporte aussi une réflexion linguistique substantielle dans les domaines de la stylistique, de la sémantique et de la métrique, sans ignorer les questions philologiques soulevées par la tradition et l'établissement du texte. Ce livre sera apprécié non seulement par les linguistes et les hellénistes, mais aussi par tous ceux qui s'intéressent à la création poétique.

Françoise SKODA

L'ouvrage de Pascale Hummel a reçu le prix de la Société des Études grecques (N.D.L.R.).

Robert Anthony LODGE, *French, from Dialect to Standard*, London, New York, Routledge, 1993, un vol. 13,7 x 21,6 cm de 285 p.

Robert Anthony Lodge est le chef du Département de Français de l'Université de Newcastle upon Tyne, auteur d'une grande thèse sur le plus ancien registre de comptes – en auvergnat – des consuls de Montferrand (1985), membre extérieur du G.E.H.L.F., rédacteur de nombreux travaux portant sur l'histoire de la langue française dans une perspective sociolinguistique, et coéditeur du *Journal of French Language Studies* que publient régulièrement, depuis trois ans, nos collègues britanniques. Il présente aujourd'hui la somme de plusieurs années de recherche et d'enseignement concernant les processus de standardisation du français au cours des siècles. Et c'est là un ouvrage qui doit aisément intéresser un public français, car, offrant sur le sujet un regard totalement extérieur à nos propres procédures d'appréhension du phénomène, il présente, sur une question controversée, dont nombre d'éléments constitutifs ne possèdent pas encore - à l'heure actuelle - la stabilité définitionnelle nécessaire,

des vues neuves et des hypothèses de travail particulièrement fécondes. La visualisation des données différentielles sous formes de cartes et de tableaux (pp. 13, 32, 41, 43, 46, 55, 58, 89, 121, 123, 176, 201, 203, 207, 226, 227, etc.), à cet égard, est particulièrement significative et permet de mieux comprendre les mécanismes auxquels R.A. Lodge fait allusion. La langue est saisie par lui au seul niveau où celle-ci peut se réaliser, celui de la parole en acte, dans une situation d'échange et d'intercompréhension des locuteurs d'une même communauté. Les témoignages invoqués s'étendent de la romanisation progressive, à date ancienne, de la Gaule jusqu'aux usages modernes de Queneau, San Antonio ou Claude Sarraute.

Il est hors de question, en quelques lignes, de résumer les lignes de force de son travail et d'en donner un aperçu satisfaisant. Aussi me bornerai-je à résumer grossièrement son argumentation. Il s'agit là d'une sorte d'histoire externe de la langue française – objet singulièrement problématique! – dans ses rapports à l'émergence de sa dénomination et aux variations corrélatives de la société, qui, à première vue, trace un vaste arc chronologique des origines latines aux usages contemporains, dont les divers secteurs correspondent aux sécularisations traditionnelles de l'objet linguistique. Mais, en se fondant sur le modèle sociolinguistique de E. Haugen⁽¹⁾, qu'il retravaille pour le rendre compatible avec les exigences d'une recherche s'appuyant sur une vaste bibliographie et l'examen de multiples témoignages oraux et écrits, R.A. Lodge élabore pour son propre compte une hypothèse explicative plus intéressante qui transcende la simple succession des siècles au profit de la permanence de principes de développement des langues comme facteurs d'intégration sociale. Il propose ainsi une sorte de rapport dialectique en chaîne entre les procès de « sélection », d'« élaboration de fonction », de « codification », et d'« acceptation », qui mènent à l'élaboration de standards linguistiques incessamment remodelés par l'érosion chronologique, la variation des intérêts socio-culturels, et la multiplicité complexe des forces régulatrices de tension intérieures à la langue. A la lumière de cette hypothèse, l'auteur explore donc le devenir de la situation diglossique de fait qui caractérisait la Gaule du IX^e siècle, alors que se développaient de nombreuses vernaculaires et que le Latin était progressivement réservé aux usages supérieurs de la société. Il peut ainsi montrer la constante opposition d'usages populaires et d'une norme culturelle restrictive, tant au moyen âge qu'aux XVI^e et XVII^e siècles, où la cour semble jouer un rôle culturel simultanément attirant et répulsif. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, ce rôle est dévolu aux puissances politiques et idéologiques – religion, littérature – soucieuses de normer et d'exclure les dissidents. A l'époque contemporaine, les modèles normatifs sont plus labiles et plus sournoisement à l'oeuvre sous les allures de la libéralisation des moeurs et de la parole dans les modèles transmis par les moyens audio et vidéo de la presse, du journalisme et des arts du spectacle. La conclusion de R.A. Lodge mérite, à cet égard, d'être

1. Notamment *Ecology of Language*, Stanford University Press, 1972.